

# Rapport annuel 2016

Formation des chauffeurs



**La formation continue des chauffeurs bat son plein. Le nombre de cours de formation continue suivis en 2016 et les journées de cours suivies ont fortement augmenté. En même temps, l'offre de cours des organismes de formation continue est plus vaste. Les chauffeurs dont le certificat de capacité est valable jusqu'en 2018/2019 doivent remplir leur obligation de formation continue dans les temps.**

#### **Chiffres-clés**

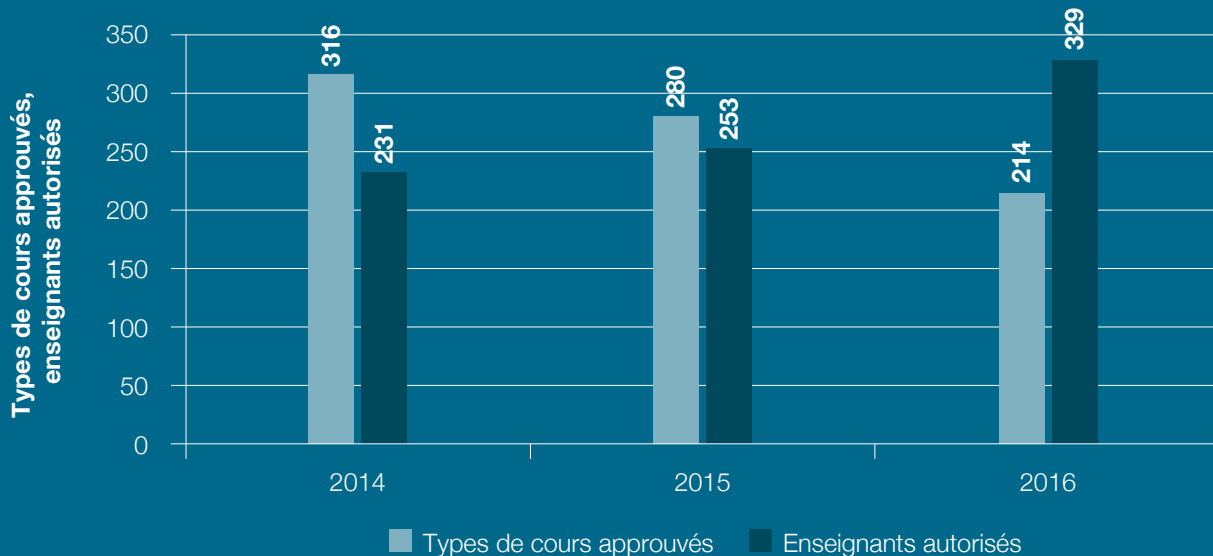
Programmes de formation approuvés	102
Centres de formation continue agréés	246
Enseignants autorisés	2998
Types de cours approuvés	2610
Chauffeurs avec certificat de capacité en cours de validité	109 145
Certificats de capacité harmonisés	12 099

**Fig. 1: Chiffres cumulés, état au 31 décembre 2016 (source: SARI)**

Sur un total de 109 145 chauffeurs possédant un certificat de capacité valide, 12 099 permis sont harmonisés. Comparé à l'année précédente, ce sont 2895 permis en plus, qui pour les catégories C/C1 et D/D1 présentent la même date d'échéance.

Dans l'année sous revue, il a été constamment vérifié si des centres de formation continue agréés par l'asa réalisent encore activement des cours OACP. Il a été constaté que 20 centres de formation continue n'ont plus proposé aucun cours de formation continue des chauffeurs depuis deux ans. Ces organismes se sont certes fait agréer mais n'ont jamais pratiqué une activité en tant qu'organisateur de cours OACP ou ont été repris entre temps par d'autres centres de formation OACP. L'agrément de centre de formation continue OACP a été retiré à ces 20 centres dans l'année sous revue après contact pris avec eux. Parallèlement, l'asa a agréé, en 2016, 23 nouveaux centres de formation.

Le nombre de types de cours OACP approuvés a augmenté en l'espace d'un an de 2396 à 2610 et 329 nouvelles personnes ont été agréées en tant qu'enseignants OACP.



**Fig. 2: Nombre de types de cours récemment approuvés et enseignants autorisés en 2014, 2015 et 2016, état au 31 décembre 2016 (source: SARI)**

Afin de pouvoir approuver les types de cours pour la formation continue OACP de façon uniforme et dans un cadre clairement défini, l'asa a, en 2015, proposé aux membres de la commission Formation, d'orienter plus logiquement que précédemment la pratique d'agrément en fonction de l'article 17. al. 2a OACP. Comme la majorité des membres de la commission Formation n'étaient toutefois pas d'accord avec la proposition, après entente avec l'Office fédéral des routes (OFROU) et les représentants des branches, il a fallu trouver une solution nouvelle, capable de recueillir la majorité.

La KQS en a conclu que le remaniement du catalogue de compétences d'action n'est pas nécessaire, car selon la prise de position de l'OFROU, lors de l'approbation des types de cours, les paragraphes 2a et 2b de l'article 17 OACP devraient être interprétés de façon équivalente et les sujets prioritaires devraient être traités de la même façon que les sujets adaptés au profil de la branche des transports. Le catalogue est déjà largement interprété consciemment dans l'intérêt de la branche. La conséquence serait de renoncer à une évaluation du contenu des demandes pour l'agrément de types de cours. Lors de la séance annuelle de la commission, l'asa a proposé cette manipulation dans l'agrément de cours OACP, en tant que nouvelle solution. La réaction des représentants des organisations du travail à l'ouverture complète de l'agrément des cours a été néanmoins mitigée. La commission Formation n'a, une fois de plus, pas pu se mettre d'accord.

Comme la nouvelle procédure d'agrément doit être acceptée à l'unanimité par les membres de la commission Formation, l'asa élaborera une nouvelle approche de solution. D'ici là, c'est toujours le statu quo. Ainsi l'offre complexe de cours de formation OACP continue de croître et avec elle le nombre de prestataires de cours n'ayant aucun lien direct avec la branche du transport. Dans ce contexte, la qualité de la formation continue des chauffeurs ne peut pas s'améliorer dans l'ensemble.

Lors de la séance annuelle de la commission Formation, il a été en outre discuté du sujet E-learning. La commission Assurance qualité (KQS) s'était au préalable exprimée positivement sur les nouveaux développements en didactique et méthode sous la forme de l'e-learning, dans le secteur de la formation continue des chauffeurs. La KQS a décidé que les cours OACP peuvent être désormais réalisés sous certains critères et conditions claires en partie aussi sous forme d'e-learning. Les demandes de reconnaissance des moyens didactiques d'e-learning seront vérifiées par le centre administratif de l'asa au moyen de la grille esquissée par l'OFROU. L'autorisation ne sera octroyée au final qu'à titre provisoire et pour une année.

### Journées de cours OACP suivies

En 2015, le nombre de journées de cours suivies par les chauffeurs et le nombre des cours de formation continue OACP suivis avait fortement diminué. Dans l'année sous revue, une augmentation de l'offre de cours des centres de formation a pu être constatée. Comparé à l'année précédente, 1029 cours ont été réalisés en plus et il y a eu 7060 journées de cours suivies en plus. Cette hausse s'explique par le fait que de nombreux chauffeurs ont souhaité remplir dans les temps leur obligation de formation continue pour la prolongation de leurs permis, leur certificat de capacité en matière de transport de personnes étant valide jusqu'en 2018.

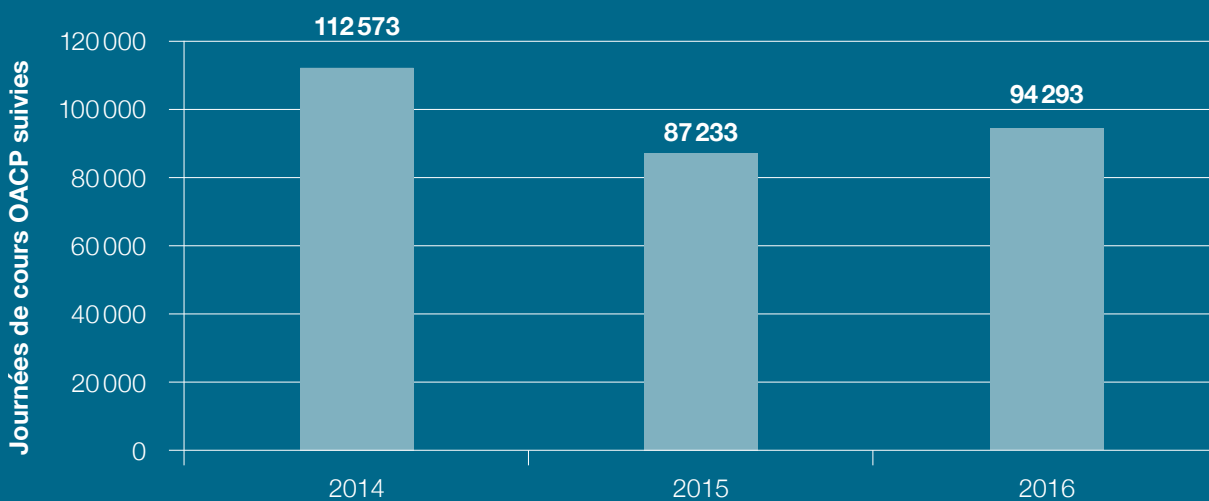


Fig. 3: Nombre de journées de cours OACP suivies en 2014, 2015 et 2016, état au 31 décembre 2016 (source: SARI)

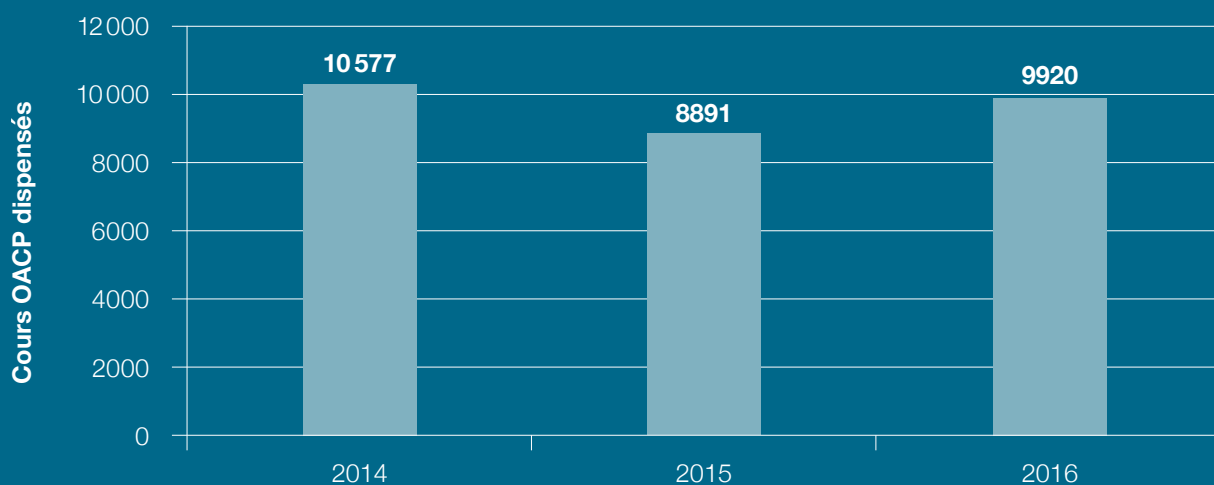


Fig. 4: Nombre de cours OACP dispensés en 2014, 2015 et 2016, état au 31 décembre 2016 (source: SARI)

### Demandes de reconnaissance de cours OACP suivis à l'étranger

En 2016, 82 demandes de chauffeurs étrangers ont été adressées. Ces chauffeurs souhaitent faire reconnaître en Suisse leurs cours de formation continue suivis à l'étranger dans le cadre de l'ordonnance sur l'admission des chauffeurs. 29 dossiers ont rempli les exigences et les cours ont pu être comptabilisés, 18 demandes ont été refusées, et dans 35 cas, les dossiers n'étaient pas complets et ont dû être renvoyés aux requérants.

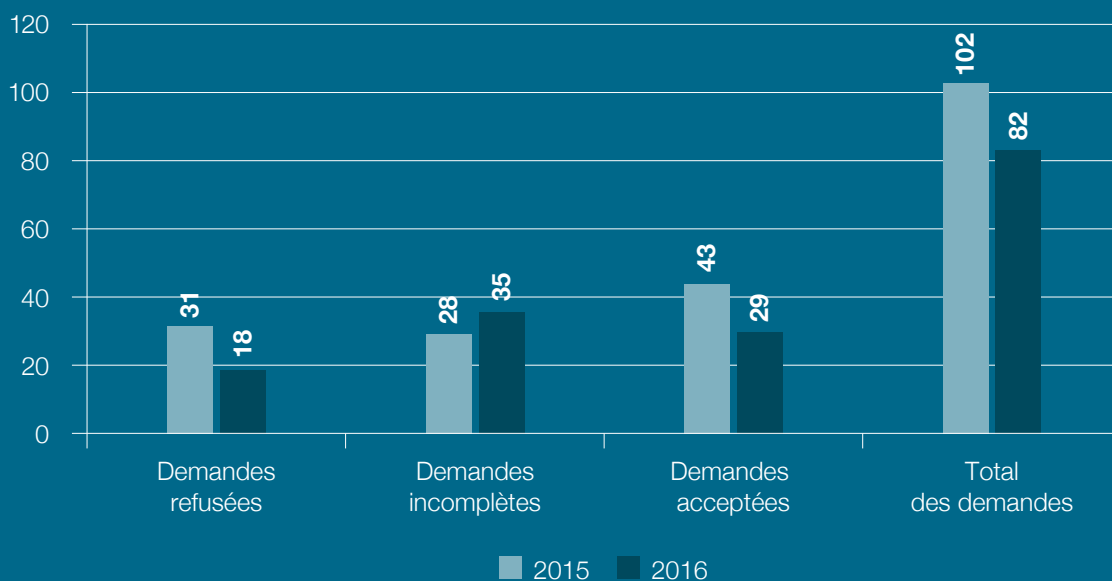


Fig. 5: Nombre de demandes de reconnaissance de cours OACP suivis à l'étranger, état au 31 décembre 2016 (source: asa)

## Attestation de formation

Après avoir constaté en 2015 un recul du nombre d'attestations de formation d'un an pour le transport de marchandises, le nombre des chauffeurs en formation et de ceux faisant usage de l'attestation de formation d'un an, augmente de nouveau significativement.

Par rapport à l'année précédente, 671 attestations de formation de plus ont été délivrées pour le transport de marchandises, 173 de plus pour le transport de personnes.

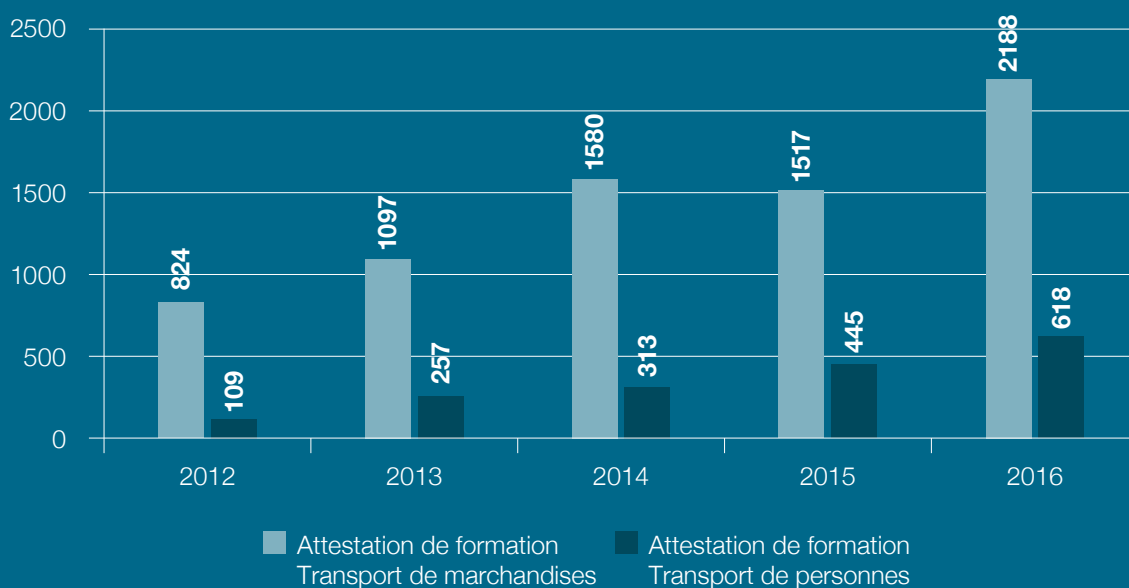


Fig. 6: Total des attestations de formation par année et par secteur, état au 31 décembre 2016 (source: SARI)

## Audits

Au cours de l'année 2016, les experts AQ du conseil suisse de sécurité routière (CSR) ont réalisé 225 audits dans le secteur de la formation des chauffeurs. Cela représente une hausse de 7 audits comparé à l'année précédente.

Le CSR a constaté des insuffisances graves pour cinq audits et a dû réaliser pour ces cours un audit supplémentaire. 28 audits ont révélé de petites insuffisances. Comme en 2015, les petites insuffisances sont dues à des divergences par rapport aux programmes de cours approuvés par l'asa. On peut se réjouir que la part des cours proposés et réalisés sans insuffisance ait de nouveau augmenté significativement.

## Audits-éclair

Le CSR a réalisé 131 audits-éclair dans l'année sous revue. Par rapport à l'année précédente, cela représente une nette hausse de 87 audits-éclair. Plus de 75% des audits-éclair réalisés étaient positifs. Des insuffisances majeures ont été relevées pour 4 d'entre eux concernant surtout des problèmes de gestion des cours.

## Examens OACP réussis et échange d'un certificat de capacité étranger

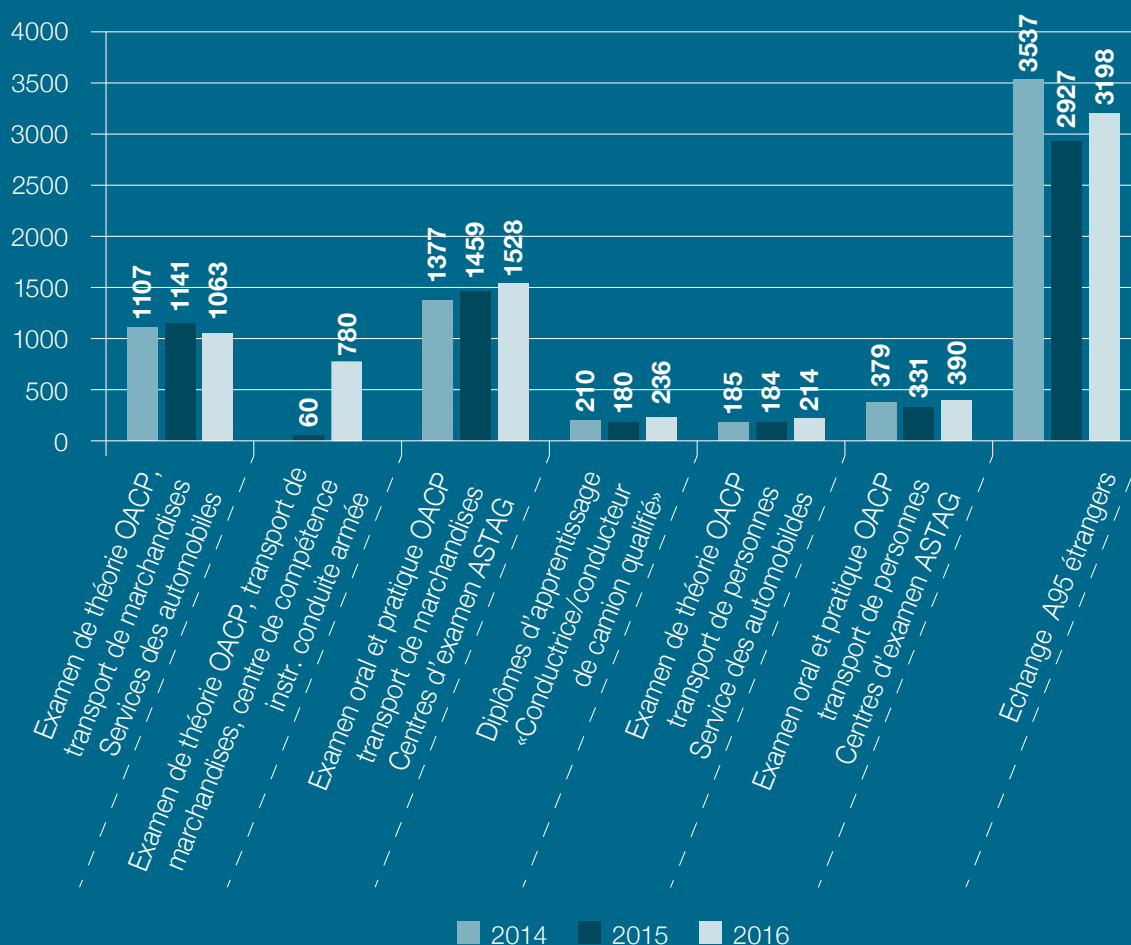


Fig. 7: Source Statistiques ETAO, Centre de compétence pour l'instruction à la conduite au sein de l'armée, Rapport annuel ASTAG, SARI, état au 31 décembre 2016

Le nombre d'examens théoriques et d'examens OACP réussis reste stable.

Comparé à l'année précédente, 69 certificats de capacités de plus ont été délivrés par l'ASTAG pour le transport de marchandises. Pour le transport de personnes, après réussite à l'examen, c'était 30 certificats de plus qu'en 2015.

Comme précédemment, le nombre de chauffeurs exerçant en Suisse comme chauffeurs de camions ou de bus et échangeant leur certificat de capacité étranger, est très élevé. Le volume est nettement supérieur par rapport aux personnes chargées du transport routier formées en Suisse. En 2016, 271 certificats de capacité étrangers ont été échangés en plus par rapport à 2015.

### **Examens OACP écrits**

En 2016, 2103 examens OACP écrits ont été passés auprès des services des automobiles cantonaux, dont 1680 pour le transport de marchandises et 432 pour le transport de personnes. Le taux de réussite est de 63,3% pour le transport de marchandises avec 1063 examens réussis et de 49,5% pour le transport de personnes avec 214 examens réussis. Le nombre d'examens théoriques a diminué par rapport à 2015 pour le transport de marchandises, il a légèrement augmenté pour le transport de personnes.

En 2016, 809 candidats en tout ont passé l'examen écrit OACP auprès du centre de compétence pour l'instruction à la conduite au sein de l'armée, 780 examens étaient réussis. Le taux de réussite s'élève à 96,1%, il est nettement plus élevé que pour les examens passés après une formation dans le civil.

### **Examens OACP oraux/pratiques**

L'Association suisse des transports routiers (ASTAG) a fait passer en 2016, 119 examens pratiques et oraux OACP. En tout 2172 candidats ont participé aux examens.

1721 personnes ont passé l'examen dans le domaine du transport de marchandises, dont 1528 avec succès, ce qui correspond à un taux de réussite de 88,79%.

Pour le transport de personnes, 451 participants ont passé l'examen dont 390 avec succès, soit un taux de réussite de 86,47%.



## **Contrôle des examens**

Sur 2172 examens en tout, 119 examens OACP pratiques et oraux organisés à l'ASTAG se sont déroulés en présence d'experts du service AQ du CSR.

## **Quel est l'avis des participants sur les cours OACP?**

Avec l'outil d'évaluation basé sur le web destiné aux participants, la commission Assurance Qualité (KQS) dispose d'un instrument de contrôle supplémentaire, en plus des audits. Si les audits renseignent ponctuellement sur le déroulement d'une journée de cours, l'outil d'évaluation permet de recueillir l'avis des participants sur chaque cours ayant été dispensé.

Le taux de retour a de nouveau chuté en 2016, passant de 3,3% à 1,06%. L'amélioration escomptée du taux de retour grâce au code QR sur l'attestation de cours n'a pas (encore) eu d'effet.

Cette évaluation pour 2016 résulte de l'appréciation de 9730 cours réalisés en tout pour lesquels 970 chauffeurs ont répondu intégralement au questionnaire. Les personnes ayant répondu au questionnaire sont satisfaites des cours qu'elles ont suivis. La note attribuée reste quasiment la même que l'an dernier, passant de 3,54 points à 3,52 points sur une échelle allant de 1 à 4 points (1: non satisfait, 2: plutôt non satisfait, 3: plutôt satisfait, 4: très satisfait).

Mars 2017, Commission Assurance qualité (KQS) de l'asa, 3000 Berne 6

### **ÉDITEUR**

Association des services des automobiles  
Thunstrasse 9, Case postale, 3000 Berne 6  
[www.asa.ch](http://www.asa.ch)

**asa**

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES  
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER  
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE